

Réf: Dossier 394699

Avis de constitution

SOCIETE « ALXIMA COM »

Siège Abidjan Cocody Anono Village, Lot 31 BIS 23,
Ilot 35, rue D76, immeuble canal 2ème étage porte E13, à
proximité de la nouvelle pâtisserie Anono, Lot 31 BIS 23,
Ilot 35

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/03/2025, et enregistrés au CEPICI le 05/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ALXIMA COM »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- ORGANISATION ET GESTION D'ÉVÉNEMENTS PROFESSIONNELS, INSTITUTIONNELS ET GRAND PUBLIC ,
- CONCEPTION, PRODUCTION ET DIFFUSION DE SUPPORTS DE COMMUNICATION,
- PRODUCTION AUDIOVISUELLE,
- GESTION DE LA E-REPUTATION,
- TOUTE ACTIVITÉ CONNEXE OU COMPLÉMENTAIRE,

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody Anono Village, Lot 31 BIS 23, Ilot 35, rue D76, immeuble canal 2ème étage porte E13, à proximité de la nouvelle pâtisserie Anono, Lot 31 BIS 23, Ilot 35

Dirigeant(s) Mlle COULIBALY SALIMATA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-03014 du 18/03/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°17337/GTCA/RC/2025 du 18/03/2025

